



Commune de PETIT-BERSAC
Conseil Municipal du 6 Novembre 2020 - 20h00

Absents : M. Gabriel JOURDAIN

Procurations : Gabriel JOURDAIN donne procuration à Mickaël VOISIN

Secrétaire : Nina MENU

Séance ouverte à 20h05

Minute de silence en hommage à M. Samuel PATY professeur assassiné le 16 octobre dernier à Conflans-Sainte-Honorine ainsi qu'aux victimes des attentats de Nice.

Ordre du Jour :

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 25 Septembre 2020

1. **Soutien à l'association des maires des Alpes Maritimes (tempête Alex).**
2. **Désignation des responsables du prêt de matériel et modification règlement**
3. **Convention ADIL Sur**
4. **Agent recenseur pour recensement 2021**
5. **Convention CDG 24 et devis pour classement des archives communales**

Modification de l'ordre du jour :

6. **Contrat CNP Assurance 2021 pour les agents communaux.**
7. **Règlement intérieur cimetière : Modification de la durée de concession à 30 ans.**

Délibérations

Approbation du Compte-rendu du conseil du 25 septembre 2020

Rapporteur : Gilles

Voir Annexe PV Réunion du Conseil municipal du 25-09-2020.

Délibération : Le Conseil municipal approuve le compte-rendu du Conseil municipal du 23 juillet 2020.

Vote à l'unanimité : 11 voix pour.

1. Soutien à l'association des maires des Alpes Maritimes (tempête Alex).

Rapporteur : Gilles

Proposition via l'Union des Maires de la Dordogne d'envoyer une somme d'argent à son homologue des Alpes Maritimes (ADM06), suite aux graves dégâts causés par la tempête Alex. La somme de 1000 € est proposée.

Délibération : Le Conseil municipal, après en avoir débattu, approuve le don de 1.000 € à adresser à l'ADM06 en solidarité aux communes durement touchées par la tempête Alex.

Vote à l'unanimité : 11 voix pour.

2. Désignation des responsables du prêt de matériel et modification du règlement

Rapporteur : Marie-Christine

Les responsables du prêt de matériel n'ont officiellement pas été désignés. Il a été question que ce soit Marie-Christine, et/ou Christophe et/ou Gaby. Il faut en parallèle acter le règlement intérieur qui régit ce prêt de matériel. Les noms des anciens conseillers y figurent encore. Également penser à fournir les clés aux intéressés.

Délibération : Le Conseil municipal, après en avoir débattu, désigne les personnes suivantes en charge du prêt de matériel, et adopte les termes du règlement intérieur présenté en séance.

- Marie-Christine Andrieux,
- Christophe Ménesplier,
- Mickaël Voisin,
- Gabriel Jourdain

Vote à l'unanimité : 11 voix pour.

3. Convention Adil-Sur

Rapporteur : Gilles

Nous avons reçu en Juillet une proposition de service de l'Adil 24 permettant que l'on soit assisté dans la recherche de locataires et pour un éventuel suivi juridique pour nos logements communaux lorsqu'ils sont conventionnés.

La proposition d'assistance (présente dans le Drive) se fait par logement, à 120 € le logement par an.

Des éléments supplémentaires sont demandés quant au champ d'intervention de l'Adil 24.

Délibération : Ajournement de la décision.

4. Agent recenseur pour recensement 2021

Rapporteur : Gilles

Il est proposé que Béatrice Chignac (agent communal à l'agence postale) soit reconduite agent recenseur comme en 2016.

C'est Amandine qui est identifiée comme coordinatrice du recensement pour la commune.

Il est également décidé le type d'indemnité que l'agent recenseur doit percevoir (cf. doc joint en annexe). A titre d'exemple en 2016, l'agent recenseur avait perçu 419 € en 2 fois.

Délibération : Le Conseil municipal, après en avoir débattu, désigne comme agent recenseur de la commune de Petit-Bersac, Mme Béatrice Chignac qui sera indemnisée en Heures complémentaires.

Vote à l'unanimité : 11 voix pour.

5. Convention CDG 24 et devis pour classement des archives communales

Rapporteur : Gilles

Le Centre de Gestion de la Dordogne, suite au diagnostic effectué le 28 septembre dernier par l'un de ses agents, a évalué le volume de travaux de classement à effectuer dans nos archives communales, à 152 heures.

Le devis présenté en annexe, s'élève ainsi à 6.840 €. (45 €/h)

Le montant semble élevé, pour la plupart des conseillers, et il est même proposé d'effectuer ces travaux grâce aux bonnes volontés des élus. Mais le Maire rappelle que ces opérations de tri et de classement des archives relèvent d'une spécialité dont la commune ne peut s'affranchir. Les archives obéissent à des normes de classement pour lesquelles il faut du personnel qualifié.

Délibération : Le Conseil municipal, après en avoir débattu, accepte le devis du CDG24, relatif au classement des archives communales pour un montant de 6.840 €.

Vote à l'unanimité : 11 voix pour.

6. Contrat CNP Assurance

Rapporteur : Gilles

Assurances statutaires pour le personnel : accident maladie, accident, décès, maternité, 5.95% de la masse salariale des agents CNRACL, soit 437,71€ en 2019.

Délibération : Le Conseil municipal, après en avoir débattu, adopte le taux de 5,95% de la masse salariale des agents communaux, pour le calcul des assurances statutaires décrites dans le contrat CNP Assurance.

Vote à l'unanimité : 11 voix pour.

7. Durée de concession au cimetière

Rapporteur : Gilles

Les concessions pour 25 ans n'existent plus (malgré la validation en préfecture).

Les durées légales sont entre 5 et 15 ans, 30 ans, 50 ans.

Il est donc proposé de passer de 25 à 30 ans pour l'acquisition d'une concession en terre.

Tarif inchangé : 25€ les 2 places, 18.75€ la place unique. (1/3 de cette somme est reversée au Centre Intercommunal d'Action Sociale).

Délibération : Le Conseil municipal, après en avoir débattu, adopte la durée de 30 ans pour l'acquisition d'une concession en terre au cimetière communal de Petit-Bersac.

Vote à l'unanimité : 11 voix pour.

Questions diverses

1. Réunion de présentation de la CCPR pour les conseillers municipaux le lundi 9 novembre à 18h30 à Vanxains = annulée

2. Validation du logo

De nouvelles propositions sont faites. Consulter le Drive dans le dossier Communication/Maquettes Logo.

Dernières modifications à apporter pour rendre le logo plus épuré. (pas d'épi de blé, et la colonne à la place du i)

3. Multiple rural

3 propositions pour l'instant. Il est décidé que Gilles se rapproche de ces 3 candidats pour leur faire visiter les locaux, et qu'une publicité sera faite jusqu'à la fin de l'année.

4. Cérémonie du 11 Novembre : annulée

5. Travaux route d'Aubeterre (Moulin-Neuf)

Travaux prévus du 12 au 20 novembre à Moulin-Neuf.

Déviations mises en place par le bourg et les 2 ponts pour aller à Aubeterre.

6. Adressage

Un courrier est sur le point d'être envoyé à tous les foyers d'ici fin novembre, en y mentionnant leur potentielle nouvelle adresse. En cas de non réponse sous 3 semaines, le nouveau nom de la voie sera adopté par délibération.

Clôture de la séance à 22h50.